

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 19 FEVRIER 2025

DELIBERATION N°2025-05 DU COMITE SYNDICAL

Appobation du compte administratif 2024 – BUDGET ANNEXE

Le comité syndical, légalement convoqué le 7 février 2025 s'est réuni en séance plénière le mercredi 19 février 2025 à 14H, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,

Bertrand COUTURIER,

Jean-Luc GAUTHIER (CCACN),

Thierry FAVARCQ,

Sylvie THOMAS,

Bruno MILLIERE,

Yves RIBET,

Jean-Luc VIEREN,

Jean-Luc GAUTHIER (Moulins
Communauté),

Thierry GUYOT,

Gilbert LIENHARD,

Pascale GROSJEAN,

Jacques MERCIER.

Pouvoirs :

Jean Charles Rochard à Jean-Luc Gauthier (Amognes Cœur du Nivernais)

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc VIEREN

—:—:—:—:—:—:—:—:—

Cadre de référence

- ✚ VU Le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L-5721 et suivants précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement appliquées au syndicat mixte associant des collectivités territoriales, des groupements de collectivités territoriales ou d'autres personnes morales de droit public, ainsi que les dispositions financières qui lui sont applicables ;

- ✚ VU L'instruction comptable M4 ;
- ✚ VU le rapport n° 5.
- ✚
- ✚ CONSIDERANT que Monsieur Fabien Bazin, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Mr Thierry GUYOT, pour le vote du compte administratif.
- ✚
- ✚ CONSIDERANT les dépenses et recettes du syndicat mixte présentés, notamment dans différents projets subventionnés.
- ✚
- ✚ CONSIDERANT le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le Trésorier,

I – Fonctionnement

Chapitres	Libellés	Montant en €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	429 833.50
74	Subvention d'exploitation	3 475 143.47
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
042	Opérations ordre transferts entre sections	1 058 291.89
013	Atténuations de charges	
Sous-total recettes section de fonctionnement		4 963 268.86
R002	Excédent de fonctionnement reporté de 2023	3 436 230.47
Total recette section de fonctionnement		8 399 499.33

Chapitres	Libellés	Montant en €
011	Charges à caractères générales	733 524.38
012	Charges de personnel	99 403 86
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	143 310.38
67	Charges exceptionnelles	34 819.93
042	Opération ordre transfert entre section	1 177 464.55
Total dépenses section de fonctionnement		2 188 523.10
Excédent de la section de fonctionnement		6 210 976.23

La section de fonctionnement présente un excédent de 6 210 976.23 €.

II – Investissement

Chapitres	Libellés	Montant en €
13	Subventions d'investissement	2 613 755.22
16	Emprunts dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
040	Opération d'ordre transfert entre sections	1 177 464.55
Sous-total recettes section d'investissement		3 791 219.77
R001	Excédent de la section d'investissement	11 728 600.72
Total recette section d'investissement		15 519 820.49

Chapitres	Libellés	Montant en €
16	Emprunts et dettes assimilées	12 200 000.00
20	Immobilisations incorporelles sauf 208	689 280.00
208	Autres immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	385 586.06
23	Immobilisations en cours	834 084.49
26	Immobilisations financières	
040		1 058 291.89
Total dépenses section d'investissement		15 167 242.44
excédent de la section d'investissement		352 578.05

La section investissement présente un excédent de 352 578.05 €.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- ✚ De prendre acte des éléments présentés ci-dessus ;
- ✚ De constater l'excédent de la section de fonctionnement (6 210 976.23 €) ;
- ✚ De constater l'excédent de la section d'investissement (352 578.05 €) ;
- ✚ De constater la conformité du compte administratif avec le compte de gestion pour l'exercice 2024 ;
- ✚ D'arrêter le compte administratif tel que présenté.



ADOPTE :

Nombre de voix pour : 13 dont

1 pouvoir

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Le Président de séance

Thierry Guyot

Le Président de séance, *Thierry Guyot*

Délibération publiée le :